

# Le Service bénévole de visites à domicile de La maison Roger Neilson

Le Service bénévole de visites à domicile est un répit supplémentaire offert aux familles dans leur propre maison. Ce programme appuie les familles et les enfants recommandés à l'équipe des soins palliatifs du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO)

## À quoi pouvez-vous vous attendre?

- À rencontrer sur demande la coordonnatrice des Services bénévoles chez vous pour définir les besoins et les services.
- À ce qu'on identifie soigneusement un bénévole susceptible de bien s'entendre avec l'enfant et la famille.
- À ce qu'une visite initiale de présentations réunissant la famille, le bénévole et la coordonnatrice des Services bénévoles ait lieu au moment qui convient à tous.
- À ce que des bénévoles de soutien aux familles possédant au moins un an d'expérience de bénévolat à La maison Roger Neilson participent à ce programme.
- À ce que les bénévoles offrent un accompagnement et un soutien matériel, émotionnel et social aux familles ayant besoin de soins de répit supplémentaires.
- À ce que le soignant de l'enfant doive rester dans la maison pendant toute la durée de la visite du bénévole.
- À ce que la famille et le bénévole conviennent d'une période de deux heures et établissent un calendrier de visites convenable.

## Que peut faire un bénévole à domicile?

- Lire, jouer ou bricoler avec l'enfant et ses frères et sœurs.
- Prendre soin de l'enfant pendant que le parent se repose ou effectue d'autres activités autour de la maison.



- Offrir de l'aide pour de légères tâches ménagères dans la maison.
- Offrir de l'aide lors des sorties au parc ou au terrain de jeu.
- Offrir de l'accompagnement et une présence rassurante aux enfants.
- Les bénévoles doivent produire un compte rendu de chaque visite.

#### Quelles sont les limites du Service bénévole de visites à domicile?

- Les bénévoles ne sont pas autorisés à prodiguer des soins personnels ou médicaux.
- Les bénévoles ne sont pas autorisés à donner leurs coordonnées personnelles.
- Le principal soignant de l'enfant doit se trouver sur les lieux pendant toute la durée de la visite du bénévole.

#### Comment pouvez-vous participer au Service bénévole de visites à domicile?

- Communiquez avec la coordonnatrice des Services bénévoles de La maison Roger Neilson 613-523-6300, poste 605.

